

Côte-des-Neiges – Notre-Dame-de-Grâce

Taux de taxation et tarification¹

Taux de taxes foncières générales

Taux par catégories d'immeubles

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues non desservis	0,7100
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,7530
Immeubles non résidentiels	3,3285
Terrains vagues	1,4200

Réserve financière de l'eau

Taxe spéciale relative à l'amélioration du service de l'eau

Immeubles résidentiels de 5 logements ou moins et terrains vagues desservis	0,1132
Immeubles résidentiels de 6 logements ou plus	0,1132
Immeubles non résidentiels ²	0,3566

Réserve financière de la voirie

Taxe spéciale pour travaux de voirie

Immeubles résidentiels	0,0041
Immeubles non résidentiels	0,0265

Taxes d'arrondissement

Taxe relative aux services (tous les immeubles)	0,0500
Taxe relative aux investissements (tous les immeubles)	0,0267

Tarification fiscale locale

Tarification de l'eau

Immeubles non résidentiels : Un tarif au compteur de 0,22 \$/m³ aux grands consommateurs d'eau.

¹ À moins d'avis contraire, tous les taux fonciers sont exprimés en dollars par 100 \$ d'évaluation.

² En 2014, pour les grands consommateurs non résidentiels, s'ajoute un tarif de 0,57 \$ par mètre cube pour toute consommation au-delà de 100 000 mètres cubes.